

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 830/2015)



Nom commercial du produit : PANOLIN HLP SYNTH 46
Mise à jour : 01.02.2019
Date d'édition : 01.02.2019

Version (Révision) : 1.1.3 (20.12.2018)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

PANOLIN HLP SYNTH 46 (35050)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC17 - PC 17 - Fluides hydrauliques

PC24 - PC 24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Remarque

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur : Panolin AG

Rue/Boîte Postale : Bläsimühle

Sigle du pays/Code postal/Localité 8322 Madetswil

:

Pays : Switzerland

Téléphone : +41(0)44 956 65 65

Contact : info@panolin.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Swiss Toxicological Information Centre

Phone: +41 (0)44/ 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Mélange d'esters synthétiques et d'additifs.

Composants dangereux

Aucune

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 830/2015)

PANOLIN®
Swiss Oil Technology +

Nom commercial du produit : PANOLIN HLP SYNTH 46
Mise à jour : 01.02.2019
Date d'édition : 01.02.2019

Version (Révision) : 1.1.3 (20.12.2018)

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Contaminés, les vêtements trempés et chaussures changement et propre. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion

Si des Symtômes apparaissent, consultez un médecin. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse • Dioxyde de carbone (CO2) • Extincteur à sec • Brouillard d'eau • Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Sous chauffage extrême dans récipient fermé, polymérisat., décompos., formation de pression, éclatement possible. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Éliminer les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée conformément aux directives locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement du fait de la présence de produits répandus ou renversés

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Absorber avec un matériel absorbant et procéder selon la loi d'élimination des déchets. Ne pas faire pénétrer dans les canalisations/eau de surface/ sous-sol et dans la terre. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 830/2015)



Nom commercial du produit : PANOLIN HLP SYNTH 46
Mise à jour : 01.02.2019
Date d'édition : 01.02.2019

Version (Révision) : 1.1.3 (20.12.2018)

naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir avec un produit liant l'huile. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les personnes ayant des antécédents dermatologiques ne doivent pas travailler sur un poste utilisant cette préparation.

Mesures de protection

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau • Contact avec les yeux Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit n'est pas: Inflammable. Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas vider le récipient avec de la pression. Ne pas fumer pendant l'utilisation. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé.

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Veiller à aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment.

Précautions pour la protection de l'environnement

Protéger puits et canalisation d'une infiltration du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer. Protéger puits et canalisation d'une infiltration du produit. Prévoir un bassin de rétention, par exemple une fosse sans écoulement. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 10

Classe de stockage (TRGS 510) : 10

Ne pas stocker ensemble avec

Combustible Acide fort • Base forte • Combustible

Tenir à l'écart de

Aliments pour humains et animaux

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Ne pas stocker en plein air.

Température de stockage recommandée : 5°C - 30°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 830/2015)

PANOLIN®
Swiss Oil Technology +

Nom commercial du produit : PANOLIN HLP SYNTH 46
Mise à jour : 01.02.2019
Date d'édition : 01.02.2019

Version (Révision) : 1.1.3 (20.12.2018)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures de précaution contre une exposition lors des conditions d'utilisation identifiées en fonction de la substance / du mélange

Assurer une aération suffisante.

Protection individuelle



Protection yeux/visage

Caractéristiques exigées

DIN EN 166 dichtschliessend

Protection de la peau

Protection des mains

NBR (Caoutchouc nitrile) EN ISO 374

Caractéristiques exigées : ölbeständig

Protection corporelle

Protection du corps appropriée : ölfest

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite

Appareil de protection respiratoire approprié

Demi-masque filtrant (NF EN 149)

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquide

Couleur : jaune clair

Odeur : caractéristique

Données de sécurité

État :

Liquide

-57 °C

Pourpoint

Point initial d'ébullition et
intervalle d'ébullition : (1013 hPa)

Aucune donnée
disponible

Température de décomposition :

Aucune donnée
disponible

Point d'éclair:

240 °C

Flammpunkt Cleveland
ASTM D 92

Limite inférieure d'explosivité :

Aucune donnée
disponible

Limite supérieure d'explosivité :

Aucune donnée
disponible

Pression de la vapeur : (50 °C)

non déterminé

Density : (15 °C)

0.918 g/cm³

Solubilité dans l'eau : (20 °C)

insoluble

Fiche de données de sécurité
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement
(UE) n° 830/2015)**



Nom commercial du produit : PANOLIN HLP SYNTH 46
Mise à jour : 01.02.2019
Date d'édition : 01.02.2019

Version (Révision) : 1.1.3 (20.12.2018)

pH :	Aucune donnée disponible
log Kow:	Aucune donnée disponible
Viscosité :	(20 °C)
Viscosity :	(40 °C)
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation :	47 mm ² /s
Teneur en COV maximale (CE) :	Aucune donnée disponible
Liquides comburants :	non applicable
Propriétés explosives :	0 Pds %
	Non applicable.
	Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

néant, à l'utilisation appropriée

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Comburant, fortes.

10.4 Conditions à éviter

Maniement sûr: voir rubrique 7

10.5 Matières incompatibles

Alcalies (bases), concentré. • Acide, concentré. • Comburant, fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Décomposition exothermique avec formation de: Dioxyde de carbone. • Monoxyde de carbone • suie. • Oxydes d'azote (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Aucune Cette information est basée sur les données des composants de la préparation ou de matériaux similaires.

Effet irritant et caustique

Irritation primaire de la peau

non irritant. Cette information est basée sur les données des composants de la préparation ou de matériaux similaires.

Irritation des yeux

non irritant. Cette information est basée sur les données des composants de la préparation ou de matériaux similaires.

Sensibilisation

Aucun(e) n'est connu(e) Cette information est basée sur les données des composants de la préparation ou de matériaux similaires.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR 1A ou 1B conforme CLP.

Fiche de données de sécurité
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement
(UE) n° 830/2015)**



Nom commercial du produit : PANOLIN HLP SYNTH 46
Mise à jour : 01.02.2019
Date d'édition : 01.02.2019

Version (Révision) : 1.1.3 (20.12.2018)

Cancerogénité

Estimation/classification

Aucune

11.4 Autres effets néfastes

Aucune

11.5 Informations complémentaires

Maniement sûr: voir rubrique 7

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Cette information est basée sur les données des composants de la préparation ou de matériaux similaires.

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Cette information est basée sur les données des composants de la préparation ou de matériaux similaires.

Décomposition abiotique

On peut le dissocier mécaniquement dans des installations d'épuration.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation. Cette information est basée sur les données des composants de la préparation ou de matériaux similaires.

12.4 Mobilité dans le sol

Faible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas jeter ce produit dans les égouts, ne pas le déposer sur les dépôts publics. Destruction: sous observation des prescriptions locales officielles.

Informations complémentaires

Schwimmt auf der Wasseroberfläche.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Contenu et emballages contaminés doivent être traités comme des déchets dangereux Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

Élimination du produit/de l'emballage

Disposition, conformément aux prescriptions légales

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

Code de déchets (91/689/CEE) : 13 01 12* huiles hydrauliques facilement biodégradables

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage

Les récipients vides doivent être dirigés vers l'utilisation de ferraille ou le reconditionnement. Les emballages qui ne sont pas vidés correctement sont des déchets spéciaux.

**Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement
(UE) n° 830/2015)**



Nom commercial du produit : PANOLIN HLP SYNTH 46
Mise à jour : 01.02.2019
Date d'édition : 01.02.2019

Version (Révision) : 1.1.3 (20.12.2018)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon AwSV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

15. Technische Anleitung Luft (TA-Luft) · 15. Classe risque aquatique (WGK)

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

**16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE)
N° 1272/2008 [CLP]**

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Fiche de données de sécurité
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement
(UE) n° 830/2015)**



Nom commercial du produit : PANOLIN HLP SYNTH 46
Mise à jour : 01.02.2019
Date d'édition : 01.02.2019

Version (Révision) : 1.1.3 (20.12.2018)

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
